



Divorce (quel type + procédure?) (- 900 euros)

Par **anonymouz**, le **27/05/2014** à **20:01**

Bonjour,

Je suis mariée (pas de contrat de mariage) depuis 18 ans, mon mari a été malade il y a trois ans de cela d'un cancer, et depuis trois mois, tout contact physique et moral ne passent plus du tout. Son comportement a complètement changé (ne discute plus, s'interdit de nous parler, à moi et mes deux filles de 17 et 19 ans, insultes verbales pour nous et notre entourage... il est imprévisible et il a même énoncé l'idée d'un divorce et qu'il devait être dépressif mais ne veut pas se soigner. Il a également recours à l'alcool en cachette.

Cette situation invivable pour nous, ne pouvant l'aider, si moi j'engage les procédures de divorce, quelles seraient mes aides car je touche un salaire de moins de 900 euros (mon mari sachant qu'il a un bon salaire, croit que je ne ferais rien de mon côté, il en joue), que me conseillez-vous et quelles sont les procédures ?

Cordialement

Par **amourestunreve**, le **27/05/2014** à **21:37**

Bonsoir,

je suis peut être pas le mieu placé pour te donner des conseils, car tous ce que j'ai entrepris jusqu'à maintenant, n' a pas marché mais on c jamais... Essayez d'aller voir une conseillère conjugale dans un premier temps, s' il refuse, les insultes font partie des violences conjugales, tu peux porter plainte ou faire main courante car ça commence par insulte et si vous vous laissez faire cela peut aller plus loin. Sinon selon le barème tu as droit à 60%

d'aide juridictionnel. Mais après 18 ans, je pense pas que vous devriez divorcer. Il existe aussi des psy pour couple mais je pense qu'il faudrait qu'il accepte d'en voir un car on guérit pas d'un cancer comme ça.

Par **maryane33**, le **28/05/2014** à **15:45**

bonjour,

j ai connu une situation a peu pret similaire apres 40 ans de mariage, il veut divorcer, lui demander confirmation à jeun.

S IL CONFIRME prendre un avocat qui accepte l aide juridictionnelle, vous y avez droit j ai les memes revenus que vous, et je l ai eu à 100%. je vous souhaite du courage pas facile de prendre une decision mais la vie est courte alors!!!!!!!

cordialement